



Société anonyme au capital de 3.303.261 euros

Siège social :

12 avenue de la Dame - Zone euro 2000

30132 CAISSARGUES

305 635 039 RCS NÎMES

### **Descriptif du programme de rachat d'actions voté par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 5 décembre 2008**

*1) Date de l'Assemblée Générale autorisant le programme de rachat d'actions*

5 décembre 2008

*2) Nombres de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement :*

A la date du 12 décembre 2008, la Société détient 26.057 actions propres, soit 0,35 % du capital.

*3) Répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société*

- 11.531 actions au titre du contrat de liquidité AFEI ;
- 14.526 actions au titre de plans d'options d'achat d'actions

*4) Objectifs du programme de rachat*

Les acquisitions d'actions pourront être effectuées en vue :

- D'assurer l'animation du titre dans le cadre du contrat de liquidité conforme à la Charte AFEI reconnue par l'AMF ;
- De consentir des options d'achat d'actions ou des attributions gratuites d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et de ses filiales aux conditions prévues par la loi ;
- De remettre les titres en paiement ou en échange dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe.

*5) Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la Société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat*

En application de la loi, la part maximale que BASTIDE LE CONFORT MEDICAL est susceptible de détenir suite au présent programme, autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 5 décembre 2008 est de 10% du capital de la société, correspondant à un total de 734.058 actions. Aussi, le montant du programme ne pourra être supérieur au montant des réserves libres arrêtés dans les comptes annuels sociaux de l'exercice en cours.

Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues au 5 décembre 2008 (25.968 soit 0,35 % du nombre d'actions composant le capital social à cette date), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées dans le cadre de cette autorisation s'élève à 708.090 (9,65 % du capital), soit un investissement théorique de 35.404.500 euros sur la base du prix maximum d'achat de 50 € figurant dans la onzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires.

6) *Durée du programme de rachat*

18 mois à compter de l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 5 décembre 2008, soit jusqu'au 5 juin 2010.

7) *Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat*

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte (en titres + en pourcentage) au début du précédent programme le 07/12/2007	22.017 / 0,30 %
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus au 12 décembre 2008 (en titres + en pourcentage) :	26.057 / 0,35 %
Valeur comptable du portefeuille au 12 décembre 2008	210.616,14 €
Valeur de marché du portefeuille au 12 décembre 2008	313.986,85 €

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Ventes / Transferts	Position ouverte à l'achat		Position ouverte à la vente	
<b>Nombre de titres</b>	45.789 <sup>1</sup>	41.749 <sup>2</sup>	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
<b>Échéance maximale moyenne</b>						
<b>Cours moyen de la transaction</b>	15,10 €	15,42 €				
<b>Prix d'exercice moyen</b>						
<b>Montants</b>	691.529,40 €	643.818,78 €				

(1) 45.789 actions achetées dans le cadre d'un contrat de liquidité.

(2) 41.749 actions vendues dans le cadre d'un contrat de liquidité.